

- BAREME HONORAIRES D'AGENCE

▪ Honoraires de TRANSACTION / NÉGOCIATION :

<u>Prix Net Vendeur</u>	<u>Honoraires à la charge de l'acquéreur</u>
Jusqu'à 75 000 €	8 % TTC ou forfait 4 000€ TTC si les 8 % < à 4 000€
De 75 001 € à 130 000 €	7 % TTC
De 130 001 € à 210 000 €	6 % TTC
De 210 001 € à 300 000 €	5.5 % TTC
De 300 001 € à 450 000 €	5 % TTC
A partir de 450 001 €	4.5 % TTC

Les honoraires de transaction – négociation sont arrondis à la centaine d'euros inférieure (100aine).

▪ Honoraires de TRANSACTION / NÉGOCIATION

Tarifs Particuliers selon un bien spécifique:

<u>Type de biens</u>	<u>Honoraires à la charge de l'acquéreur</u>
* Murs commerciaux	6 % TTC
* Locaux professionnels	6 % TTC
* Terrains	6 % TTC ou forfait 4 000€ TTC si les 6 % < à 4 000€
* Garages – Stationnements	8 % TTC ou forfait 4 000€ TTC si les 8 % < à 4 000€

Les honoraires de transaction – négociation sont arrondis à la centaine d'euros inférieure (100aine).

H.A.I = Honoraires d'Agence Inclus, à la charge de l'acquéreur

▪ Honoraires de LOCATION:

Dans la limite du plafond légal (zone tendue 10 €/m² – reste 8€/m²)

12 % TTC du loyer annuel hors charges.

Soit 6% TTC pour la quote-part locataire.

6% TTC pour la quote-part propriétaire.

**Forfait étudiant (pour une location de septembre à juin) 220 € TTC
à la charge du locataire.**

▪ Honoraires de LOCATION - à usage professionnel / commercial - :

16 % TTC du loyer annuel hors charges.

Soit 8% TTC pour la quote-part locataire.

8% TTC pour la quote-part propriétaire.

▪ Honoraires de GESTION locative (par lot et par mois) :

Pour 1 lot géré : 7% TTC du loyer hors charges.

Pour 2 à 3 lots gérés : 6% TTC du loyer hors charges.

A partir de 4 lots gérés : 4% TTC du loyer hors charges.

(Pour un propriétaire qui achète le bien par notre service de transaction, les honoraires mensuels de gestion seront de 5% TTC du loyer hors charges).